



Paris, le :

N° Appel :

N° Cotisant :

## COTISATION INTERPROFESSIONNELLE ETENDUE

PÉRIODE A DÉCLARER

A RETOURNER AVANT LE

CA FRANCE \*

€

CA HORS FRANCE \*

€

CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL H.T. * * En fruits et légumes hors pommes de terre, banane, lentilles, pois-chiches et soja	Origine France	Origine Intra Communautaire et Pays Tiers	Vous ne connaissez pas la répartition
1. Base de cotisation de votre entreprise : (1) Chiffre d'affaires total HT y compris aux détaillants, à la restauration collective et les ventes hors France*	1.		
2. TAUX	<b>X 0,00073</b>	<b>X 0,00050</b>	<b>X 0,00073</b>
3. COTISATION 1 HT	3.		
4. Base de cotisation collectée par votre entreprise : auprès du commerce de détail et de la restauration collective*	4.		
5. Vous êtes détaillant ou opérateur de la restauration collective Achats non déjà soumis à la cotisation* Achats directs en production*	5.		
6. TOTAL LIGNE 4+5	6.		
7. TAUX	<b>X 0,00210</b>	<b>X 0,00180</b>	<b>X 0,00210</b>
8. COTISATION 2 HT	8.		
9. COTISATION TOTALE HT (3+8)	<b>A</b> €	<b>B</b> €	<b>C</b> €

(1) Attention : Si votre chiffre d'affaires **annuel HT** mentionné en 1 est inférieur à 30 000 €.La cotisation forfaitaire due est de 20 € HT, soit 24 € TTC. A cette cotisation forfaitaire, doit être ajoutée le cas échéant la cotisation collectée auprès du commerce de détail et de la restauration collective (ligne 4), **le bordereau doit toutefois être entièrement rempli.**

Cotisation totale H.T. (A + B + C) (1)

€

TVA (20%)

€

MONTANT TTC A RÉGLER

€

 CHÈQUE OU  VIREMENT  
à libeller à l'ordre d'INTERFEL

Date :

Cachet et signature :